

Municipalité de L'Isle-Verte



SOMMAIRE DE LA CONSULTATION DIAGNOSTIC ET ATTENTES

23 AVRIL 2012

Une consultation à l'image du milieu

La Fondation Rues principales est un organisme à but non lucratif qui œuvre depuis plus de 25 ans à la revitalisation des cœurs de villes et villages. La Fondation a reçu le mandat de la municipalité de L'Isle-Verte et la Corporation de développement économique et touristique de L'Isle-Verte (CDET) afin d'accompagner le milieu dans la réalisation d'un plan de développement. La démarche proposée par la Fondation favorise la prise en charge graduelle du milieu par la concertation auprès des acteurs locaux en assurant une bonne planification à court, à moyen et à long terme du processus de revitalisation. C'est d'abord une bonne connaissance du milieu, de sa situation économique, sociale, culturelle, physique et organisationnelle qui constitue la base essentielle à une prise de décision éclairée, favorisant le développement équilibré et durable d'un secteur.



En faisant appel à la collaboration et à la participation de la communauté, la tenue d'un premier événement de consultation a eu pour but principal de dresser un portrait de la situation actuelle. Par ailleurs, un petit groupe d'adolescents a été consulté afin de bonifier les perceptions recueillies.

Les objectifs de la consultation étaient de:

- recueillir des données de type qualitatif, c'est-à-dire les préoccupations et les attentes des gens de L'Isle-Verte à l'égard de leur municipalité à partir d'une session de travail en groupe (groupe cible);
- définir les préoccupations communes et les enjeux de développement;

- développer un plan d'action à court terme durant les premiers mois du processus de revitalisation.

Ce compte-rendu synthèse présente :

- les forces du milieu soulignées par l'ensemble des participants et les membres du Comité de revitalisation;
- les améliorations possibles et les attentes suggérées par les participants;
- les enjeux de la revitalisation qui demanderont aux intervenants concernés par le développement futur de poursuivre leur réflexion collective;
- un plan d'action à court terme qui constituera, pour les prochains mois, le plan de travail du Comité de revitalisation, des organismes volontaires et de la municipalité de L'Isle-Verte.

LES FORCES DU MILIEU

A. Du point de vue de l'organisation

1. La volonté municipale de favoriser la revitalisation de sa rue principale en s'appuyant sur l'implication de la communauté.
2. Le support de la Corporation de développement économique et touristique de L'Isle-Verte (CDET) qui œuvre activement au développement de la municipalité en concertation avec celle-ci.
3. L'assistance des organismes de développement économique (SADC, CLD, MRC, etc.).
4. Des programmes pour favoriser l'amélioration du cadre bâti.
5. La présence de plusieurs organismes locaux actifs.
6. L'accès public à des sacs pour les déjections des chiens.
7. Un programme de récupération et de compostage.

Lors de la soirée Diagnostic et attentes

**B. Du point de vue de l'animation et de la promotion**

1. La présence de deux rivières à proximité du cœur villageois.
2. L'existence d'un circuit patrimonial.
3. Une offre d'activités élaborées sur différentes périodes de l'année.
4. Une patinoire extérieure et un nouveau terrain de soccer.
5. Une augmentation du nombre de marcheurs qui parcourent de longues distances.

**C. Du point de vue du développement économique**

1. La mise en place d'un programme de développement local pour attirer des familles.
2. L'Isle-Verte est la porte d'entrée de l'offre en fruits de mer.
3. La présence dans la municipalité de poissonneries et de fumoirs.
4. Des produits locaux diversifiés: ail, citrouille, asperge, etc.
5. L'omniprésence du secteur agricole, dont une ferme dans le cœur villageois.
6. Une offre touristique régionale qui attire des gens de l'extérieur (Rivière-du-Loup, Île verte, Maison de la faune, etc.).
7. Une halte municipale et un kiosque d'information touristique avec un agent.
8. La présence de commerces diversifiés qui répond assez bien aux besoins de proximité des consommateurs.
9. Un rapport qualité-prix équitable pour le consommateur.
10. L'existence de plusieurs gîtes variés et de qualité.

D. Du point de vue physique

1. Les plans d'eau et les attraits naturels omniprésents sur le territoire (fleuve, rivières, paysage, montagnes, etc.).
2. De belles perspectives visuelles l'hiver avec la pêche blanche.
3. Le Parc de la rivière qui permet l'accès à la passerelle et un prétexte pour s'arrêter, s'attarder.
4. La conservation et la mise en valeur de caractéristiques architecturales de nombreuses maisons qui apportent un cachet au cœur villageois.
5. La concentration de plusieurs bâtiments patrimoniaux et distinctifs.
6. L'aménagement du pont des Soupis.
7. L'embellissement par les fleurs réalisé par la Ville et les propriétaires.
8. Des travaux d'amélioration de trottoirs récemment.
9. L'apparence extérieure du restaurant Aux p'tits menus.
10. L'accès à plusieurs sentiers pédestres et cyclables dont la Route verte.



LES MEMBRES DU Comité de revitalisation

Composée de membres volontaires de la communauté et d'intervenants économiques, ce comité est composé des personnes suivantes:

Mme Carole Leblond, citoyenne, présidente de la Corporation de Développement Économique et Touristique de L'Isle-Verte (CDET)

Mme Pascale St-Amand, citoyenne, CDET, Téléphone Rouge (services aux entreprises)

Mme Véronique Fortier, Société d'aide au développement des collectivités (SADC)

Mme Amélie Brière, Université du Québec à Rimouski (UQAR)

Mme Martine Girard, citoyenne, CDET, Gîte de la Grande Ourse

Mme Réjeanne Martel, citoyenne, L'Union des jardiniers

Mme Amélie Martineau, coordonnatrice des loisirs et de la vie communautaire de L'Isle-Verte

M. Stéphane Ouellet, citoyen, représentant de la Fabrique, Tourbière Ouellet & Fils Inc.

M. Vital Caron, citoyen, président du comité d'urbanisme de L'Isle-Verte

M. Christian Morin, citoyen, Épicerie Morin & Fils

M. Serge Forest, citoyen, maire de L'Isle-Verte

M. Gaston Michaud, citoyen, vice-président CDET, Tourbière Réal Michaud & Fils Inc.

M. Guy Bérubé, directeur général de L'Isle-Verte

En support au comité:

Mme Aline Jestin, agente de développement rural CDET

Mme France Cantin, coordonnatrice de projets, Fondation Rues principales

LES DÉFIS QUANT AU DÉVELOPPEMENT

En résumé, voici une partie des attentes exprimées par le groupe cible à l'égard du développement de L'Isle-Verte selon les quatre champs de préoccupations suivants :

A. Du point de vue de l'organisation

1. Protéger les percées visuelles et les paysages.
2. Favoriser l'émergence du bénévolat afin de soutenir les organismes et les activités.
3. Impliquer les jeunes à la vie communautaire et les intégrer dans des projets collectifs par exemple, l'amélioration du parc pour enfants à l'arrière de l'école.
4. Favoriser la mise en place d'un lieu de rassemblement pour les jeunes.
5. Appliquer le cadre législatif afin d'améliorer l'entretien de certains terrains en particulier ceux situés sur la route 132.
6. Voir à la diminution de la vitesse de la circulation automobile: étudier la possibilité d'aménager des mesures d'atténuation de la vitesse sur la rue Saint-Jean-Baptiste.
7. Améliorer l'offre en stationnement aux abords des lieux touristiques.
8. Bonifier le nombre de poubelles de tri (3 bacs) dans les lieux publics.

**B. Du point de vue de l'animation et la promotion**

1. Développer une signature touristique distinctive qui met de l'avant les thématiques fluviale et champêtre ainsi que l'histoire et la faune propre à la municipalité.
2. Développer des outils d'information pour les villégiateurs afin de les informer sur les commerces, les produits locaux, les services et les activités disponibles.
3. Réaliser des activités culturelles sur l'histoire de L'Isle-Verte afin de développer un sentiment d'appartenance tant pour les résidents que pour les visiteurs.
4. Animer le milieu tout au long de l'année et particulièrement lors de l'automne et l'hiver.
5. Se doter d'un agenda d'activités annuelles concerté entre les organismes.
6. Animer la Cour de circuit: étudier la possibilité d'y produire du théâtre d'été ou un petit marché public.
7. Promouvoir davantage la Maison Girard.
8. Développer le tourisme l'hiver: étudier la possibilité de réaliser une fête de l'éperlan ou un village sur la banquise.
9. Évaluer la possibilité de développer une offre d'activités le jour pour les personnes âgées.
10. Améliorer le concept de signalisation global des attraits et des infrastructures (dont les espaces de stationnement et le nouveau parc en haut de la côte) afin de mieux diriger les usagers et d'en diminuer le nombre (pollution visuelle). Développer ce concept de signalisation en lien avec l'image du milieu.
11. Revoir les panneaux d'information: contenu et colonnes d'affichage.
12. Bonifier l'information sur les sentiers de ski de fond et de raquettes.
13. Présenter les bons coups de L'Isle-Verte.

C. Du point de vue du développement économique

1. Renforcer le développement économique: favoriser l'achat local et développer le secteur agroalimentaire.
2. Poursuivre le développement résidentiel et l'arrivée de nouvelles familles.
3. Favoriser la présence des produits locaux et régionaux à l'intérieur de commerces existants.
4. Favoriser la concertation des heures d'ouverture de certains commerces et entreprise de service afin de fidéliser la clientèle et répondre aux besoins des gens de passage (motoneige, visiteurs, population locale — essence).
5. Étudier la possibilité de développer l'offre en restauration spécialisée en fruit de mer et d'accueillir un bistro avec terrasse.
6. Développer l'offre touristique pour les touristes de passage afin de prolonger la durée de leur séjour. Évaluer la possibilité de développement des forfaits.
7. Mettre en valeur le patrimoine agricole.
8. Évaluer la possibilité de développer les visites à la ferme à divers moments de l'année.
9. Étudier la possibilité d'avoir un « centre des affaires » ou un regroupement de places d'affaires sous un même toit.

**D. Du point de vue des améliorations physiques**

1. Bonifier l'aspect des deux entrées de la municipalité (le territoire et l'entrée du cœur villageois) en aménageant des espaces floraux autour de panneaux souhaitant la bienvenue aux visiteurs.
2. Intervenir et sensibiliser les propriétaires de terrains mal entretenus et qui donnent une image négative.
3. Encourager l'amélioration des terrains bordant la route 132 à la hauteur du cœur villageois. Ajouter de la végétation.
4. Mettre en valeur les rivières, le fleuve et la faune.

LES DÉFIS QUANT AU DÉVELOPPEMENT - Les améliorations physiques (suite)

5. Améliorer certaines installations dont la halte municipale (Parc de la rivière), le quai et la cour de l'école:
 - halte: refaire le muret de soutien ; étudier la possibilité de réaliser une fresque historique sur celui-ci ; mettre en valeur le chaland ; évaluer la possibilité d'y ajouter des jeux pour les enfants.
 - quai: sécuriser l'accès au quai; y aménager une aire de repos; y ajouter de la lumière; mieux disposer les poubelles.
 - cour d'école: améliorer son aspect asphalté afin de la rendre plus attrayante; prévoir un entretien régulier du parc pour enfants afin de favoriser sa fréquentation et d'améliorer son aspect.
6. Étudier la possibilité de rendre le bâtiment de l'école moins maussade avec plus de couleurs.
7. Mettre en valeur le secteur de l'église avec le réaménagement du « X », qui pourrait comprendre du mobilier urbain, des végétaux et de l'éclairage. Revoir l'offre en stationnement.
8. Ajouter du mobilier urbain (banc, support à vélo, poubelle, poubelle de récupération, etc.) à des endroits stratégiques afin de créer des aires de repos. Favoriser le bois comme matériaux afin qu'il s'agence aux bâtiments.
9. Aménager des lampadaires stylisés sur la rue Saint-Jean-Baptiste tout en pensant écologie et pollution lumineuse.
10. Développer des incitatifs afin d'encourager des travaux d'entretien sur certains bâtiments et résidences privées.
11. Se doter d'un règlement ou de critères qui favorisent des interventions de qualité et une cohésion architecturale sur les bâtiments.
12. Favoriser l'amélioration des enseignes commerciales. Étudier la possibilité d'élaborer des critères de qualité afin qu'elles s'intègrent au patrimoine bâti et naturel du milieu.
13. Favoriser l'amélioration des façades commerciales.
14. Évaluer la possibilité de développer une aide technique pour l'aménagement des vitrines commerciales.
15. Améliorer l'état des trottoirs situés à l'est de la rue Saint-Jean-Baptiste et étudier l'opportunité de réaliser un sentier piétonnier et cyclable à la place.
16. Prolonger le sentier actuel afin de relier le chemin de la digue jusqu'à la maison Girard. Améliorer le sentier du chemin d'accès au pont des Soupirs.
17. Végétaliser les abords de la rivière verte.
18. Mettre en valeur l'orme à l'entrée ouest (lumières).
19. Réaliser un concours fleuri afin de favoriser et souligner la contribution du milieu.
20. Poursuivre l'embellissement par l'ajout de fleurs et de végétation.
21. Favoriser l'ajout de vivaces dans les aménagements de la ville.



LES ENJEUX POUR LA REVITALISATION DE L'ISLE-VERTE

Les enjeux représentent des aspects sur lesquels le milieu devra se pencher afin d'assurer un développement durable de ceux-ci:

1. Développer une signature distinctive propre à la municipalité qui met en valeur ses attraits et ses atouts.
2. Maintenir et développer le tourisme de passage tout au long de l'année afin de prolonger leur séjour.
3. Mettre en valeur le cadre bâti, le patrimoine et l'image physique de l'Isle-Verte.
4. Assurer la relève bénévole afin de répondre à différents besoins.

LE PLAN D'ACTION À COURT TERME

Le plan d'action à court terme identifie des actions prioritaires qui seront mises de l'avant au cours des prochains mois d'ici la réalisation du plan de développement.

Volet Organisation

1. Tenir une rencontre de concertation entre les différents acteurs et organismes locaux.
2. Réaliser un calendrier annuel concerté d'activités.
3. Intervenir auprès des propriétaires et résidents en défaut afin qu'ils entretiennent leur terrain.

Volet Animation-promotion

1. Réaliser une session de travail public sur l'image à développer.
2. Identifier une vocation et une image pour la rue Saint-Jean-Baptiste afin de la rendre attrayante et dynamique.
3. Sonder les visiteurs sur leurs besoins et perceptions.

Volet Développement économique

1. Réfléchir aux différents moyens afin de profiter des visiteurs de passage à l'Île verte.
2. Favoriser la présence des produits locaux et régionaux à l'intérieur de commerces existants.

Volet Améliorations physiques

1. Réaliser un concept de signalisation sur l'affichage public.
2. Réaliser deux esquisses illustrant le potentiel de la rue Saint-Jean-Baptiste et du Parc de la rivière.
3. Amorcer les travaux de réaménagement du Parc de la rivière.
4. Sensibiliser la population sur la richesse que constituent le patrimoine et l'histoire de la municipalité de L'Isle-Verte.
5. Étudier la possibilité d'adopter des critères ou un cadre réglementaire afin de protéger et mettre en valeur les caractéristiques architecturales du patrimoine bâti local.